MONTRES et PENDULES soigneusement réparées
DIAMANTS remontés et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE.
BIJOUX REPARES et renouvelés.
ARGENTERIE faite sur commande et réparée.
PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT.
PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année.

FRANTZ BROS & CO.,
BIJOUTIERS,
888 Rue Canal.

1-.. pt 1901—1 an

Assortiment complet d'articles religieux.
"BULLETIN"
Les Diamants augmentent continuellement en valeur, mais nos prix sont au-dessous de la valeur du marché. Nous avons une belle variété de Superbes Diamants d'une eau blanche pure et sans tache, montés dans les dernières genres de Bagues, à des PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.
Il vous est de votre avantage de vous assurer quels sont les bargains exceptionnels que nous avons à vous offrir.
WEINFURTER'S JEWELRY PALACE,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
Nous avons tout ce qu'un Magasin de Joaillerie doit avoir.
30 jan—1an

MAGASIN DU BON MARCHE,
812 RUE ROYALE,
F. ADRIEN BRUNET.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.
J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèverie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pommes d'or et d'argent.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bon prix de mes marchandises, dont le détaillants commerciaux.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE,
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Pertes payées pour l'incendie de Chicago $2,250,000
Pertes payées pour l'incendie de Boston $1,627,000
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans aucun recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS R. MOORE, G. H. SORIA;
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Trésorier. J. S. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov 1900—1an

INCORPOREE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 66 rue Royale.
Capital $500,000 00
Actif 1,142,624 41
Surplus net 310,910 05
CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. CORBOY.
Pertes payées depuis l'organisation $4,613,500 79
8 jan—1 an

COMPAGNIE
D'ASSURANCES DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
BUREAU: RUE DU CANAL, 628.
Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.
CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Henry C. Boucher, John F. Baldwin, W. H. Bofinger,
Armand Capdevielle, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno. W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal. Lawrence Fabacher.

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,
Qui vient de paraître est reconnu le meilleur et le plus complet jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires.—Faites-en prendre un tout de suite.
Procurez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIÉTÉ
Annuaire de la Ville, $6.00. Annuaire Commercial, $1.00. Livre de l'Elite, $5.00.
SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.
L. SOARDS, Prés. et Gérant. W. L. SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.
606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.]

INCORPORÉE EN 1889.
WM C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant.
LOUIS RUCH, Jr, Secrétaire.
Union Sanitary Excavating Co.
Sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, voûtes et latrines en terre, etc.
Travaux de première classe. Conditions raisonnables.
BUREAU, 797 RUE COMMUNE,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.—Téléphone 42?.
9 jun—3m

PORTRAIT
—DE—
NAPOLÉON Ier
A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon Ier peint à Paris, en 1825, par Colson. S'adresser à MM. Eug. Ro[illegible] rue Royale, ou à P. P. O Dreyer Box.
Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par toutes les pharmacies.
1 nov 1900—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues St-Ferdinand et Chartres, portant le No 548 rue St Ferdinand.

German American Homestead vs Mme Veuve Therese A. Frisch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme le faubourg Washington, dans l'îlet No 2 [18], borné par les rues St Ferdinand, Chartres (anciennement Moreau), Port et Decatur (anciennement Victoire), sur un plan fait par Voliquin, daté le 9 février 1889, duquel un extrait est annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le No 3 sur ledit plan, et mesure vingt huit pieds de face à la rue St Ferdinand par quatre vingt huit pieds et quatre lignes et face à la rue Chartres, formant l'encoignure desdites deux rues, ledit lot faisant partie des lots numérotés sept, huit et neuf sur un plan de Joseph Pillé daté le 18 mars 1836, déposé parmi les archives de F. de Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour la plaignante.
6 sept—6 13 20 27—oct 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur du Deuxième District

Formant l'encoignure nord-ouest des rues Chartres et Douane, portant les Nos 601 rue Chartres et 607 rue Douane.

Fortune Jaubert vs Marie A. Caffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,568.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse, lequel lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Douane, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Douane de soixante-neuf pieds cinq pouces. Le tout d'après un plan fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 7 décembre 1896 annexé à un acte passé pardevant G. Le Gardeur, notaire, le — décembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
16 août—16 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos Municipaux 532 et 534 rue Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

Clémence Kitzinger vs Marie A. Darcantel, Veuve de Charles Coffin, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,529—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Louis, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun vingt quatre pieds plus ou moins de face à la rue Remparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un devis privé annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, le 22 novembre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.
9 août—9 16 23 30—sept 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No. 1133 rue Valence, au coin de la rue Collége, dans l'Ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Cadiz.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Jennie Hollander et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,689 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 292, borné par les rues Valence, Collége, Chestnut et Cadiz, désignés comme lots Nos Sept, Huit, Neuf et Dix. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Sept formant l'encoignure des rues Valence et Collége.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour la plaignante.
16 août—16 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette. Aussi un "Cash Registeur."

Mme H. E. Jones vs Fred Huff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,602—En vertu d'un ordre de vente, daté le 3 septembre 1901, à moi adressé, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 septembre 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, Nos 317 et 319 rue Carondelet—

Le contenu entier et les installations de la buvette, contenu dans ledit local, consistant en comptoir de buvette avec étagères dans le fond, et miroirs, boîtes pour bière, installations de buvette, vertueles et falmes, pentilleries, fourneau de cuisine, chaises, tables, vins, bière, liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, un "Cash Register."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. Wall, avocat pour la plaignante.
4 sept—4 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

En bois, sur deux vastes lots de terre, 2113 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Martha Sobelvy.

No 65,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2113 rue D'Abadie, consistant en un cottage double en bois couvert en bardeaux, contenant trois chambres de chaque côté, bâtisse hangar avec 5 chambres, citerne, hangar, etc. dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet No 25, borné par les rues Miro, Galvez, D'Abadie, et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis et plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Nathan Bell, exécuté en l'étude de Théodore Guyot, notaire, et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue d'Abadie, 35 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur les ci après profondeurs—le lot No 4 ayant une profondeur de 34 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 lequel ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901, en plus et en dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour le terme non expiré de la police d'assurance; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. Pasco, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Boucherose, avocat.
11 août—11 18 25—sept 1 8 15

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,
Placeurs et Chercheurs de Demeures.
Pour Bons Placements dans le Troisième District.
MAGNIFIQUE
Résidence à Deux Etages,
No 3110 rue N. Remparts.
MAISON DOUBLE.
Nos 3114 et 3116 rue N. Remparts.
MAISON DOUBLE.
Nos 718 et 720 rue Piété.
MAGASIN.
Nos 3303 et 3305 rue Dauphine, encoignure de la rue Piété.
Deux Maisons Doubles
Nos 730-732 et 734-736 rue Espagne, entre les rues Dauphine et Royale.

Dans l'affaire de la succession de Anna M. Bohnet.

No 64,590. — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 3 octobre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 15 août 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites, à savoir:—

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clonet, Bourgogne et Levisa, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Remparts sur quatre-vingt-quinze (95) pieds; le dit lot est contigu au lot F et est composé du fond des lots C, D et E sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 23 décembre 1880, la bâtisse sur laquelle propriété est connue par le No municipal 3110 rue Nord Remparts. No 3110 rue Nord Remparts contenant 4 chambres, vestibule, galerie, office, etc., le premier étage contenant 4 chambres, chambre à bain et galerie, etc.; citerne, hangar, etc, dans la cour, banquette et cour pavées en ciment.

Capable de rapporter un loyer de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ainsi que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot "F" sur le dit devis ci-dessus mentionnée, et ledit lot mesurant quarante et un (41) pieds, neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Remparts par quatre vingt quinze (95) pieds de profondeur entre lignes parallèles, la bâtisse sur laquelle propriété est connue par les Nos municipaux 3114 et 3116 rue Nord Remparts, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, cour et allée sur le côté pavées en briques, rapportant un loyer de $17 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levisa, Dauphine, Piété et Royale, désigné par le No 2, et mesurant en mesure américaine trente deux (32) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de face sur la rue Piété par une de profondeur de cent quatorze (114) pieds un (1) pouce et six (6) lignes entre lignes parallèles d'après un plan dressé par A. De Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 18 août 1871, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat dudit défunt en cent ci-après cité. Ledit lot est dénommé par le No 6 sur un devis dudit lot et autre dressé par P. G. Bouchoucquié, architecte, daté le 9 mai 1867 et annexé à un acte passé pardevant Jos Cuvillier, ancien notaire, le 13 mai 1867; la bâtisse sur laquelle est la propriété connue par les numéros municipaux 718 et 720 rue Piété contenant 5 chambres, office, galerie, hangar, etc., de chaque coté, banquette et allée pavées en briques; rapportant un loyer de $20 par mois.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Grande-Hommes, Désiré et Crepe, ayant; soixante trois (63) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Piété sur cinquante-six (56) pieds de profondeur et façade à la rue Grande Hommes (ou Dauphine); formant l'encoignure des rues Piété et Grande Hommes (ou Dauphine) les bâtisses sur lesquelles sont les propriétés sont connues par les Nos municipaux 3303 et 3305 Nord Remparts. No 3303 contenant un grand magasin et entrepôt, hangar, etc., pouvant rapporter un loyer de $20 par mois. No 3305 contenant 5 chambres, galerie citerne, hangar, etc., rapportant $10 par mois

5° Deux certains lots de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Dauphine, Mandeville et Royale, désignés par les lettres M et N, d'après un devis fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1884, annexé à un acte d'achat de Gottlieb Bohnet, décédé, et mesurant comme suit à savoir: Lot M mesurant trente trois (33) pieds, neuf (9) pouces de face sur la rue Espagne par soixante trois [63] pieds, onze [11] pouces et trois (3) lignes de profondeur; le lot N mesurant vingt sept [27] pieds, un [1] pouce de face sur la rue Espagne par soixante trois [63] pieds, onze [11] pouces et trois (3) lignes de profondeur, la bâtisse sur laquelle est la propriété est connue par les Nos municipaux 730, 732 et 734, 736 rue Espagne.

Nos 730 et 732 rue Espagne contenant 3 chambres en rez-de-chaussée et une chambre au premier étage, citerne, hangar, etc., de chaque côté, rapportant un loyer de $18 par mois. Nos 734 et 736 rue Espagne contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, cour et banquette pavées en briques rapportant un loyer de $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le balance à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, avec hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Wm Andrew Collins, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 3

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE EN BOIS,
1731 rue Rocheblave.

Succession de H. A. Godat.

No 29,299—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, daté le 6 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1731 rue Rocheblave, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 11 sur un plan de C. Gereux et A. Castaing daté le 5 juillet 1852, et déposé en l'étude de P. Larache, notaire comme plan No 31 dans le livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 27 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Rocheblave sur environ 20 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, 305 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Aubry et 203 pieds, 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue D'Abadie.

Conditions—Comptant, 30 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Lojer, Esq., notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 18 25—sept 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE

LA
Bâtisse en briques
A TROIS ETAGES,
Nos 639 et 641 Rue Ste-Anne et 800 Rue Royale,
Formant l'encoignure desdites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Langrillo, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs —Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 1er octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 19 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée en rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres, vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 24 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste-Anne sur 54 pieds plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et donne une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 pour cent hommaires d'avant en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901, au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25—sept 1 8 15 22 29—oct 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de Christina Thomas. No 62,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, en leur par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté signé le 2 avril 1901; en vertu d'un deuxième ordre, ledit ordre issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé, le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en ceci décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La buvette avec ses appartenances et applications, stock en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magazine et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la buvette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situé dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'ilet compris entre les rues Octavia, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magazine et Septième, dans l'ilet borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magazine par 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, impliquant le pacte de non aliénation, transfert de logement honoraires d'avocats, transfert et livraison des polices d'assurances; l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres du gagre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété Immobilière,
303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.

J. B. Rosser jr, avocat pour le curateur.
25 août—25—sept—1 8 15 22 29

Succession de Louis Musso Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,306—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont et souvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Armantine Friloz, veuve de Louis Musso Jr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm J. Holden, avocat.
31 août—sept 6 9

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE
EN PARTAGE
—DE—
Résidences
—ET DE—
Propriétés
Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans le Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques
1326 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes,
Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,
1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,
2024 rue Collége.

La résidence double à deux étages en briques,
1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois,
1236 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages.
1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—
LOTS DE TERRE
FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,
Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,
430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages,
400 rue Magazine.

La bâtisse en briques à quatre étages,
310 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER. — J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 5 août 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Josephine, Chestnut, St André et Collége, ledit ilet est désigné par le No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pobsch, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Collége, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1226 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Collége et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeoil, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 32 pieds pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Collége, désigné comme lot No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Jos. Pillé, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites deux immeubles et tout dernièrement décrites propriétés désignés par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages, prenant deux bâtisses retirées de la banquette, et contenant au rez-de-chaussée verandas, vestibule de récepition, salons doubles, salle à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois; gaz, lumières électriques, connection électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan à la Bourse.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Collége, Josephine et Prytanée, formant l'encoignure des rues St André et Collége, et mesurant 190 pieds 1 pouce et 6 lignes, plus ou moins, de face sur la rue St André, 150 pieds de profondeur et face sur la rue Collége, 120 pieds de largeur sur la ligne opposée et courant parallèle à la rue St André, et 150 pieds de profondeur sur la ligne opposée à ce courant parallèle à la rue Collége, lesdit morceau ou portion de terre est composé des lots 22, 23, 24 et 25 sur un plan par H. Baisden, voyer, daté le 20 janvier 1843, déposé en l'étude de J. Liebeny, ancien notaire, et de 24 pieds 6 pouces du lot 31 sur ledit plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1410 rue St André et dernièrement une résidence moderne en briques à deux étages retirés de la banquette, avec barrière massive en fer, contenant au rez-de-chaussée, salons à arches, salle à manger, vestibules, salle à déjeuner, cuisine, entre galeries sur le dev